



## Thinking strategically about sanctions

Paris Papers n° 4

- 2012 -

Synthèse

Auteur : Olivier Schmitt

L'étude des sanctions économiques s'est particulièrement développée dans la discipline des relations internationales depuis une vingtaine d'années. Après une première génération d'auteurs cherchant à savoir les sanctions « marchent » ou ne « marchent pas », les approches académiques récentes sont beaucoup plus nuancées et montrent l'impact des sanctions économiques sur des secteurs spécifiques des pays visés. Cette plus grande subtilité rejoint ainsi l'évolution de la pratique des grandes organisations internationales et des Etats, qui seraient passés d'une approche privilégiant des sanctions générales à des sanctions « intelligentes » ou « ciblées ».

Néanmoins, la plupart des études adoptent une démarche économique ou économétrique afin d'évaluer l'impact des sanctions et discuter leur efficacité. Or, les sanctions économiques sont l'un des outils à la disposition des décideurs dans l'accomplissement de leur « grande stratégie » ou « stratégie intégrale ». A ce titre, appliquer les outils de l'analyse stratégique à l'étude des sanctions peut s'avérer utile pour mieux comprendre le phénomène.

Cette publication ambitionne de poser les fondements d'un tel axe de recherche en étudiant les convergences entre la littérature académique sur les sanctions et la littérature classique des études stratégiques. Nous identifions des similarités importantes entre ces deux littératures, et montrons ainsi le potentiel théorique de cette direction de recherche. En particulier, il est noté que la littérature sur les sanctions emploie des termes ou concepts provenant des études stratégiques sans en tirer toutes les implications, ou alors décrit des phénomènes bien connus des stratèges sans utiliser le vocabulaire adéquat. Par exemple, la phase d'élaboration des sanctions est sensiblement similaire à la phase d'élaboration d'une action militaire et conduit à étudier les moyens disponibles, les objectifs à atteindre et les interactions politiques entre alliés et adversaires. Le débat même sur l'utilité et l'efficacité des sanctions renvoie à des notions telles que la dissuasion, le brouillard de guerre ou la friction.

Outil politique par nature, les sanctions économiques participent des interactions stratégiques sur la scène internationale. Adopter une perspective stratégique sur ce mécanisme de puissance est à la fois académiquement prometteur et politiquement utile, fournissant aux décideurs une grille de lecture originale. Penser en termes de moyens et d'objectifs à atteindre permet ainsi d'inclure les sanctions dans la définition d'une grande stratégie, dont les moyens d'actions sont diplomatiques, militaires, culturels et économiques. Il ne s'agit plus ainsi de considérer les sanctions économiques comme un outil permettant de signaler à l'entité visée sa désapprobation face à un comportement jugé inapproprié, mais de les intégrer dans une large réflexion sur les moyens disponibles pour obtenir le changement politique souhaité. En ce sens, savoir si les sanctions « marchent » ou ne « marchent pas » est mal poser la question. Il est clair qu'elles ne se substitueront pas à une action militaire (à laquelle les tenants de leur inefficacité les comparent implicitement), mais elles remplissent d'autres objectifs et doivent participer d'une manœuvre stratégique globale. Cette étude invite ainsi à réfléchir à l'articulation entre les moyens économiques et les objectifs politiques.